



A

M. José BARROSO,

Président de la Commission

Bruxelles, le 11 octobre 2012

Monsieur le Président,

Objet: résolution de l'assemblée générale du 9 octobre 2012


Organisées en front commun, les OSP s'opposent aux mesures structurelles de réduction des effectifs qui ont pour effet d'affaiblir durablement la fonction publique européenne.

L'assemblée générale du personnel convoquée ce 9 octobre a adopté la résolution ci-jointe soutenant la démarche du front commun.


Conformément au mandat de l'assemblée, nous vous prions de bien vouloir rencontrer les OSP le plus rapidement possible pour débattre de la situation au Conseil et à la Commission concernant la réforme du Statut, les perspectives financières 2014-2020 (impact sur le titre 5)

De plus, les OSP demandent l'arrêt de la réduction déjà engagée des effectifs de 5 % (voire parfois de 10 %) et la reprise du dialogue social concernant la mise en œuvre d'une politique active de développement et d'accompagnement des carrières des fonctionnaires;

Enfin, les OSP représentatives de la Commission déposent, par la présente, un préavis de grève au sens de l'article 37 paragraphe 2 de l'Accord cadre pour la période du 05 au 23 novembre 2012.

Koch René-Pierre


Pour la CONF-SFE

FERNANDO SANCHEZ AMILLATEGUI


Pour Génération 2004

Pour SE Bruxelles


L. DRICOT-DANIELLO

Pour U4U

U4U/RS

VLANDAS Georges

Cc: M. Sefcovic, Vice-Président de la Commission

Mme Souka, M. Frutuoso de Melo, DG HR

Pierre-Philippe BACCI


Pour la FFPE

CRISTIANO SEBASTIANI


Pour R&D

DANIELA MORILE


Pour la TAO-AFI

PEREZ ESCANILLA


Pour l'USF